

CONSULTATION ECRITE BUREAU DU 26 JUIN 2018

Délibération N° 18/090

PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION 2015-2019 AVENANTS A DES CONVENTIONS FONCIERES OPERATIONNELLES Foncier cadre

Le Bureau de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine, agissant en vertu des délégations accordées le 23 juin 2015 par le Conseil d'Administration (délibération N° 15/15 portant adoption du Règlement Intérieur),

Vu le décret N° 73-250 du 7 mars 1973 modifié portant création de l'Etablissement,

Vu le programme pluriannuel d'intervention 2007-2014, modifié,

Vu le programme pluriannuel d'intervention 2015-2019 approuvé le 4 mars 2015,

Vu les conventions et leurs avenants passés avec les collectivités tels que référencés dans la liste ciannexée pour s'assurer la maîtrise de terrains,

Considérant les modifications reportées dans la même liste,

Sur proposition du Président,

- autorise le Directeur Général à signer les avenants aux conventions foncières listées dans l'annexe jointe à la présente délibération.
- laisse le soin au Directeur Général de procéder, en tant que de besoin, à des adaptations mineures d'ordre rédactionnel.

VU ET APPROUVE

LE

1 3 JUIL. 2018

Le Préfet de Région,

Pour le Préfet et par délégation Le Secrétaire Général Adjoint pour les Affaires Régionales et Européennes

François SCHRICKE

Le Président du Conseil d'Administration,

Julien FREYBURGER

ANNEXE A LA DELIBERATION N°B18/...... AVENANTS A DES CONVENTIONS FONCIERES OPERATIONNELLES – Foncier cadre Bureau du 26/06/2018

Opération	Signataire – Date de signature	Modification conventionnelle	Situation actuelle	Modification proposée
ESSEY-LES-NANCY Quartier Kléber / SDIS (F08FC40T002) Avenant n°1	Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle	Modification du périmètre	Cf. convention initiale	Ajout de la parcelle AX 194, suppression de la parcelle AW 646
	Convention du 04/12/2012	Prorogation des délais	30/06/2017	30/06/2019
BOUZONVILLE Ancien lycée (F08FC70Q002) avenant n°1	Communauté de communes du Bouzonvillois Trois Frontières et commune de Bouzonville Convention du 21/12/2012	Prorogation des délais	30/06/2018	30/06/2020
THIONVILLE Hôpital Beauregard (F08FC70R007) avenant n°1	OPH de Thionville Convention du 11/07/2014	Modification du projet	Logements + Maison médicale + activités tertiaires	Logements + activités tertiaires (Pôle administratif de la Mission Locale)
		Prorogation des délais	30/06/2019	30/06/2024
		Modification des modalités de détermination du prix de cession	Cf. convention initiale	Modification de l'article 8